

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du 11 octobre 2018

Philippe Charmoy, président, ouvre la séance.

1. Appel des membres

Annoncés absents :

M. François Marion

M. Philippe Delbrouck

M. Frédéric Danzi démission définitive

Sont présents :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Julien Mora

Mme Sandra Savary

M. Aurélien Karg

M. Philippe Charmoy

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Duboux

M. Christian Chevalier

Mme Corinne Gotti

Mme Isabelle Giaucque

Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :

Mme Jeannine Hausammann

Des parents d'élèves

Mme Magali Dubois

Mme Rosa Maria Da Silva Vieira Querido

Mme Aude Roux

M. Alexandre Zosso

Tour de table pour se présenter à M. Aurélien Karg remplaçant de M. Thierry Graf représentant de la commune de Missy.

2. Approbation du PV de la séance du 3 mai 2018

Aucun commentaire

3. Correspondances

- Lecture de la lettre de démission de Frédéric Danzi. C'est l'ASIPE qui doit chercher un remplaçant pour M. Danzi.
- Une classe de 9H va participer à la journée « Politique enfance et jeunesse ». Projet de monter un projet en lien avec les politiques de la Commune. Le CEt sera aussi invité.

4. Rentrée scolaire 2018-2019

M.Chevalier : pédagogiquement quasi pas de changements et peu de changements dans les classes/ ouverture de classe. Rentrée sereine et agréable à l'exception de tous les appels reçus concernant les transports (attente assez longue et retard des bus). Il y a eu rencontre avec CarPostal avec des changements qui vont arriver après les vacances d'automne.

M.Duboux : rentrée sereine également avec des effectifs de classe qui sont bien. Les 10^{ème} VP sont chargées, donc il nourrit l'espoir qu'il n'y ait pas trop d'arrivées. Pas mal d'élèves d'accueil mais la structure à disposition est bonne. Pas mal de sollicitations pour les titres de transport, qu'ils ont renvoyées à l'ASIPE.

M.Mora : la construction des Rammes provisoires a pris pas mal de temps pendant les vacances d'été. La place de dépose et la place de jeu ont pu être faites. Pour Grandcour et Corcelles une petite info a circulé auprès de toute la population concernant le trafic et la sécurité. Les autorités ont donné leur aval pour l'utilisation de ce bâtiment.

Concernant les titres de transport :

Pour les 9^{èmes}, l'info pour la photo a été donnée dans le Parents info mais les parents n'ont pas tous vu l'info. L'année prochaine, l'info passera au mois de mai en 8^{ème} par courrier.

Pour les 10^{èmes}, *FRimobil* passe à *Suissepass* et donc il y a eu du retard à cause des photos qu'il fallait renvoyer.

Mme Giauque, travaillant à Corcelles, a attendu 2 semaines de suite un bus pour aller à la piscine. Elle a écrit et un bus de remplacement a été fourni, mais elle se demande si le problème sera réglé au mois de novembre. Elle s'étonne aussi que ses élèves arrivent en retard avec le bus.

Les chauffeurs se plaignent du manque de temps. 0 minute pour faire changer les enfants.

M.Karg, dit aussi que le temps des parcours est trop juste.

Des changements seront apportés à la rentrée de novembre en allongeant les temps de trajet. Il y aura donc des changements d'horaire sur tous les trajets.

Le 2^{ème} changement que cela implique est que les bus ne peuvent plus aller à Vers-chez Perrin avec l'horaire prévu. Il a donc fallu changer l'horaire scolaire de Vers-chez-Perrin. La lettre sera donnée le 12 octobre. Carpostal n'a pas donné le document comme convenu donc la distribution n'a pas pu être faite comme voulu le jeudi avant les vacances. Elle sera faite le vendredi.

5. Arrêt du TF et gratuité de l'école : Evolution depuis le dernier Conseil d'Etablissement

Au niveau du Canton, il a été décidé de ne pas décider. Les parents payent les frais comme avant cet arrêté du TF. Les différentes versions proposées au mois de mai sont en attente auprès des communes. Au primaire, ils ont quand même gardé l'idée des camps par demi-cycle (camp de ski en 7^{ème}, un camp vert en 5^{ème}, ...). En cas de recours sur un montant précis, c'est la DGEO qui s'en chargera. Les variantes de l'ASIPE avaient été présentées au regroupement des Associations scolaires.

6. Projet Lift

Mme Luginbühl mène le projet Lift depuis 6 ans (automne 2013) au sein de l'Etablissement secondaire de Payerne. Ce projet existe dans toute la Suisse. 2000 jeunes en tout et une multitude d'entreprises y participent. Les élèves commencent le projet en 10^{ème} et s'engagent pour 2 ans. Les élèves partent en entreprise pendant 3 mois (6 entreprises sur les 2 ans). A Payerne, une 20^{aine} d'élèves prennent part à ce programme. Les heures de travail sont en dehors du temps d'école. Les élèves reçoivent des attestations et un diplôme à la fin du projet de 2 ans. Vu qu'ils sont sous contrat, ils peuvent se faire licencier. Toutes les semaines, ils

passent environ 2-3h en entreprise. Les jeunes sont payés entre 3-5 francs de l'heure. Le Cet est sollicité pour la recherche d'entreprises de la région qui seraient d'accord d'accueillir des jeunes.

7. Point de situation sur les groupes de travail « Cour de récré » et « Pédibus »

Info de M.Mora : Cour de récré, ça suit progressivement : poubelle de tri, sécurité et circulation, la barrière de Grandcour ne changera pas. Les gros travaux (bancs, buts, paniers basket) seront pris dans les budgets des grands travaux à venir. Les caisses de jeux ont été livrées et financées par le groupe de la PSPS payées par le DGEO (demande faite lors de la réunion).

Pédibus : ça avance suite au 1^{er} input lors de la soirée de parents. Il y a déjà une quarantaine d'inscrits. Sandra et Magali ont envoyé cela au coordinateur cantonal. A Corcelles, le 22 octobre il y aura une séance avec les parents intéressés.

8. Divers et propositions individuelles

Mme Giauque informe que nombreuses sont les remarques comme quoi la salle des maitres de Rammes est trop petite depuis le rajout des Rammes provisoires (autant pour circuler que s'asseoir et stocker le matériel). Réponse de M.Mora : on sait et le Chef de service des bâtiments (M.Michel) est en train de regarder pour un local en plus (local annexe).

Mme Gotti a entendu une maman se plaindre qu'il n'y avait quand même pas « grand-chose » sur la pause de midi. Réponse de M.Mora : début 2019, il y aura un accueil avec restauration, vu que les élèves ne peuvent plus rentrer à cause de cette 33^{ème} heure de cours. www.macantine.ch s'occupera de gérer les inscriptions. Chaque commune s'occupera et décidera de redonner les subventions aux parents.

M.Chevalier a fait les exercices d'évacuation : en 10 minutes les bâtiments sont vides, les lacunes sont toujours les mêmes. Certains endroits n'entendent pas l'alarme.

M.Chevalier annonce que le congé demandé pour la Fête de Grandcour ne sera pas utilisé car la fête a été déplacée sur le week-end de Pentecôte et les élèves ont de toute manière congé. Il informe aussi que les nouveaux horaires de Vers-chez-Perrin seront les suivants : 8h15-11h35/14h-15h30.

M.Mora informe que le CoDir de l'ASIPE s'est organisé comme suit :

Mme Rapin : les finances

Mme Ménetrey : les transports Nord

M. Cornamusaz : les transports Sud

M.Kung : les bâtiments existants

Mme Ranzoni + M.Mora : le bâtiment en projet

M.Graf : le parascolaire

Mme Roux prend la parole pour plusieurs divers « échos des parents » :

- Combien de temps vont encore durer les gros travaux des 2 salles du musée ? Depuis 3 jours la classe de Mme Armada doit faire l'école dehors tellement le bruit est insupportable dans sa classe.

M. Mora sait que ces travaux ne sont pas agréables pour les classes et il explique qu'ils ont pris du retard dû aux découvertes archéologique autour de l'Abbatiale. Il ne peut par contre pas répondre sur la longueur des travaux en cours. M.Chevalier rajoute qu'il a trouvé des solutions ad hoc pour les nuisances sonores (changement de classe quand les travaux font trop de bruit)

- Plusieurs parents se plaignent de ne pas recevoir de réponse ni d'accusé de réception à leur courrier. Comment communiquer avec la Direction et l'ASIPE ? Il faut urgemment trouver une solution. Comment vous joindre si on n'a pas de mail direct ? M. Mora répond qu'ils savent devoir faire un effort sur la communication. Il informe aussi que l'ASIPE ne se rencontre pas chaque semaine et que parfois une lettre peut rester sans réponse pendant quelques semaines parce qu'ils ne se sont pas encore vus pour trouver une solution.

M. Duboux assure aussi vouloir faire un effort à l'avenir sur ce point-là et serait aussi content si les informations circulent mieux entre l'école et l'ASIPE.

M. Chevalier dit recevoir beaucoup de courriers qui ne méritent pas tous une réponse et que dès lors il ne répond pas toujours. Il dit surtout ne pas aimer répondre à des courriers insultants. Sur quoi Mme Roux lui répond que cela fait partie intégrante de son cahier des tâches et que si des parents prennent la peine de prendre la plume, c'est du simple respect pour leur personne que d'accuser réception de leur lettre, au moins.

- L'organisation familiale :

- Avec les demi-jours de congé des 7^{èmes} et 8^{èmes}. Partez-vous du principe qu'un enfant de 10 ans peut rester seul tout un après-midi ? On lutte contre les jeux vidéo abusifs d'un côté et de l'autre on oblige certaines familles à laisser leur enfant seul à la maison. Cela ne tient pas vraiment la route, non ?
- Lors de notre Cet du mois de mai, nous avons émis le souhait d'être informés au plus vite sur les horaires scolaires ou de bus ? Cela n'a de nouveau pas été le cas cette année. Pourquoi les délégués des parents et les représentants des politiques ne sont-ils pas entendus ? A quoi sert le Cet s'il n'est pas entendu ?

Réponse de M. Chevalier : Carpostal a envoyé les horaires de bus avant d'avoir la lettre de l'école.

Julien Mora demande si les enclassements peuvent être envoyés avant la fermeture du secrétariat et au secondaire avant la rentrée. Avec l'ARAJ, il y a aussi beaucoup de discussions car l'école implique aussi une organisation familiale et du coups des placements dans les structures d'accueil souvent tardivement.

M. Duboux signale que 1/3 des élèves sont annoncés fin juin, et qu'il est donc difficile de donner les horaires avant le début des vacances. Une des directives qu'il se donne au secondaire : il n'y a pas de trou au milieu d'un demi-jour. Dans un groupe de classe il peut y avoir jusqu'à 6 horaires différents.

Mme Savary ne comprend pas pourquoi on ne peut pas annoncer l'horaire avant la rentrée vu que les parents reçoivent l'info pour la gym. M. Duboux dit qu'en effet il peut faire l'annonce quelques jours avant la rentrée pour la 33^{ème} heure (période 5 ou période 10). M. Chevalier s'engage au primaire aussi lors du courrier du mois de juillet à annoncer le demi-jour de congé des 7-8^{èmes}.

Le Président remercie tout le monde pour sa participation et l'écoute et annonce que la prochaine séance aura lieu le 31 janvier 19h30

Fin de la séance 22h30

Le Président



Philippe Charmoy

La secrétaire



Aude Roux